



SANTÉ SOCIAUX SOMME

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVIS DES ELUS CFDT AU CTE SUR LES GROUPEMENTS HOSPITALIERS DE TERRITOIRE

Juin 2016

Ci-après, l'intervention réalisée par les élus CFDT dans les différents CTE des établissements concernés* :

« Après un échange entre les élus CFDT siégeant dans les différents CTE concernés par le projet de convention constitutive et le Syndicat Départemental, la CFDT arrête la position suivante :

La consultation du CTE constitue un passage obligatoire dans le processus de mise en place de cette convention. Pour autant, le texte proposé doit être soumis à chaque CTE rigoureusement dans les mêmes termes, ce qui exclue à l'évidence et de fait, toute possibilité d'amendement ou de modification.

Dès lors, la CFDT se refuse à participer à un vote sur une convention qui est à prendre telle que présentée ou à laisser.

Pour autant, les élus CFDT participeront pleinement et prendront toute leur place dans la conférence territoriale de dialogue social avec une vigilance particulière sur toute orientation ou réorientation médicale ou logistique susceptible d'avoir un impact sur les conditions et lieux d'emploi de l'ensemble des personnels des établissements du GHT.

Pour toutes ces raisons la CFDT ne prendra pas part au vote sur ce point. »

*CHU- CH Abbeville- CH Albert- CH Corbie- CH Doullens- CHIMR (Montdidier/Roye)- CHIBS (St Valéry/Rue)- CH Pinel- CHAM (Montreuil/mer)- CH Hesdin.